

# MONTCHAUVET

*bulletin municipal n°75*

*novembre 2020*

## Ouverture de la Mairie

Lundi : 17h30 à 18h30

Jeudi : 17h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 11h30

Tél: 01 30 93 43 59  
m.montchauvet@wanadoo.fr

## Collecte Déchets

**Lundi : déchets verts :**  
du 30 mars au 7 décembre

**Vendredi matin :**  
Déchets ménagers  
(poubelle couvercle vert)  
+ Poubelle de tri  
(couvercle jaune)

**Encombrants:**  
26 novembre 2020

## Urgences

Pompiers : 18

Police : 17

Samu : 15

Gendarmerie de Septeuil  
01 34 97 28 70

Référent sécurité à  
Montchauvet : F. Orgeas :  
06 75 55 15 96



# Dates et manifestations

## **Noël des enfants :**

Le Noël des enfants aura tout de même lieu le samedi 12 décembre.

Mais cette année, c'est le Père Noël qui viendra apporter chez vous les cadeaux aux enfants de Montchauvet. Son déplacement est organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes, les cadeaux sont offerts par la Mairie.

(voir informations du Comité des Fêtes dans les pages suivantes).

## **Noël des anciens :**

Le repas de fin d'année des anciens ne pouvant pas avoir lieu, il leur a été proposé un choix entre un panier gourmand ou un Bon pour un repas à la Jument Verte, offerts par la Mairie.

## **Évènements reportés ou annulés à cause des conditions sanitaires :**

- Reportée : L'Assemblée générale des Amis de Montchauvet qui devait avoir lieu le 28 Novembre est reportée. La nouvelle date vous sera communiquée ultérieurement.

- Reportée : La conférence sur «Économie Sociale et Solidaire» (organisée par Le Jardin du Grand Murin) qui devait avoir lieu le 28 mars, puis le 14 novembre, est reportée. La nouvelle date vous sera communiquée ultérieurement.

- Annulée : La Fête du Beaujolais nouveau qui devait avoir lieu le 21 Novembre 2020 (organisée par le Comité des Fêtes).

- Annulé : Le goûter et spectacle de Noël qui devait avoir lieu le 5 décembre pour les enfants de Montchauvet (organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes).

## Sommaire

*P2 - Dates et manifestations - Carnet montécalvétien*

*P3 - Éditorial*

*P4 - Célébration du 11 novembre*

*P5 - Virus et Confinement*

*P6- Budget et compte administratif*

*P7 - Nos enfants à l'école Georges Bruhat*

*P8 / 9 - Nos déchets ... faire avec ou faire sans !*

*P10 / 11 - Informations diverses*

*P12 - Association du Comité des Fêtes*

*P13 - Association des Amis de Montchauvet*

*P14 - Association du Jardin du Grand Murin*

*P15 - Informations diverses*

*P16 - Informations pratiques*

## Carnet Montécalvétien

### **Décès :**

Nicole LIGER, le 13 Juillet 2020 (à 78 ans)

### **Naissances :**

Leeroy ANDREAU BOSIN, le 20 Août 2020

Charline VIE, le 25 Septembre 2020



### **Mariage :**

Océane FAETAN et Fabien BONIER,  
le 19 Septembre 2020



## Le Mot du Maire

L'année 2020 se termine et restera dans les mémoires de beaucoup d'entre nous.

Les conditions sanitaires du moment ont perturbé et perturbent encore le calendrier des manifestations habituelles de toute part et notamment de notre village comme le traditionnel 14 Juillet, la brocante de Septembre, la commémoration du 11 Novembre (sans public), le repas des anciens, le passage du Père Noël, voire la cérémonie des vœux etc....

Néanmoins, les fêtes de fin d'année se rapprochent avec l'espoir de retrouver famille et amis (dans le respect des gestes barrière) pour partager des moments de convivialité et d'échanges, moments indispensables à mon sens, pour garder une cohésion sociale dans un monde de plus en plus « virtuel ».

Prenez bien soin de vous et de votre entourage en attendant des jours meilleurs.



## Célébration du 11 novembre



*Il y a cent ans, le 11 novembre 1920, le Soldat inconnu entrain solennellement dans Paris avant qu'un hommage lui soit rendu à l'Arc de Triomphe.*

*A l'occasion de la commémoration de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, une gerbe de fleurs fut déposée, suivie par la lecture du discours du secrétaire d'état et l'appel des soldats montcalvétiens inscrits sur le monument aux morts.*

*Compte tenu des conditions sanitaires du moment, du confinement et conformément à une circulaire de la préfecture, la cérémonie a eu lieu sans public et était limitée aux membres du conseil municipal ; le respect des gestes barrières était de mise.*



*Le Copalme d'Amérique (Liquidambar), au bord du ru d'Houville, dans le pré communal ; il fut planté en 2006.*

# Virus et Confinement

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leurs plus stricts minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Les déplacements sont interdits sauf dans certains cas et sur attestation uniquement.

Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.

Une amende forfaitaire de 135€ sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

**Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000**

**Attestation en ligne : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>**

**Attestations à télécharger ou imprimer : <https://www.interieur.gouv.fr/>**

*En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est de respecter les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.*

## LES COMMERCES S'ORGANISENT

MONTCHAUVEY	
Restaurant La Jument Verte	Fermé
Ferme de la Tour, vente à la ferme	Ouvert du lundi au samedi

DAMMARTIN-EN-SERVE	
Boulangerie pâtisserie Pinchon	Ouverture normale
Café des Sports, tabac, presse, dépôt de pain le lundi	Ouverture normale
Garage Fosse Motrio	Ouverture normale
Jeni coiffure	Fermé
Pharmacie Copin	Ouverture normale
Garage Rapid'auto self, Relais colis	Ouverture normale
Marchés et commerces ambulants, food truck	
Marché du vendredi soir	Ouverture normale
Au Képi Doré, rôtisserie	Ouvert mardi
Camion Pizza	Ouvert mercredi soir
« Une frite une fois »	Ouvert jeudi soir

SEPTEUIL	
Alimentation	
Boulangerie Lukas	Ouverture normale
Boucherie Les artisans du gout	Ouverture normale
Epicierie Le cours des halles	Ouverture normale
Carrefour contact	Ouverture normale, Relais colis
Restauration, café	
Pizzeria Pepito	Vente à emporter
Atelier du café	Vente à emporter et livraison
Café de la Poste	Café à emporter, tabac, jeux, cave, Mondial Relay
Pains d'ailleurs – Kebab	Vente à emporter
Pizza Venezia	Vente à emporter et livraison
Santé	
Pharmacie	Ouverture normale
Services	
Septeuil immobilier	Fermé, accessible en ligne et téléphone
Nestenn	Fermé, accessible en ligne et téléphone
Bourse de l'immobilier	Fermé, accessible en ligne et téléphone
Crédit Agricole	Sur rendez-vous
Mode, vêtements, déco	
Nikklo	Fermé, vente « click'n collect »
Boutique Ephémère	Fermé
Fleurs	
Le bouquet de Carole	Fermé, vente drive et livraison
Automobile	
Septeuil automobiles	Ouverture normale
FG Auto Moto	Ouverture normale
Contrôle technique	Ouverture normale
Station-service	Ouverture normale
Coiffure, beauté	
Institut de Montfort	Fermé
Atmos'air	Fermé
Chrys'coiffure	Fermé
Salon Relax & Co	Fermé
L'onglerie de Kat et Emi	Fermé
Divers	
Astuce toiletteage	Fermé
Croq' Dietrich aliments animaux	Ouverture normale
Marchés et commerces ambulants	
Marché du dimanche matin	Ouverture normale
Marché des producteurs 1 vendredi sur 2	Ouverture normale
Commerçants ambulants place	Ouverture normale

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

# Budget et Compte Administratif

## Investissements principaux réalisés en 2019 :

La rénovation de la Mairie & Salle des fêtes via le contrat rural terminé en ce début d'année 2020 pour un montant global final de 206 088 €.

Le retour du diagnostic de l'église (9 720 €) avec estimation des travaux de rénovation et pérennisation de l'église de l'ordre de 600 000 €.

Travaux de voiries avec évacuation des eaux pluviales porte de Bretagne/rue des trois fontaines, aménagement stationnement voitures rue aux prêtres et aménagements de bateaux d'entrées (25 817 €).

## Investissements prévus en 2020 et années suivantes :

Fin des travaux et réception de la rénovation de la Mairie & Salle des Fêtes. Malheureusement suites aux difficultés liées au Covid 19, le Conseil Municipal n'a pas encore délibéré de manière précise sur les futurs investissements, néanmoins les sommes ont été budgétées afin de pouvoir faire face rapidement au cas où.

Coté Eaux et Assainissements, grâce au remboursement anticipé du prêt sur 40 ans, en début d'année de 220 000 € sur un global de 900 000 €, la taxe de retraits des eaux usées est passée en deux étapes :

de 3,83 € en 2018 à 2,73 € depuis cet été.

Comme lors de la mandature précédente, la nouvelle mandature a délibéré pour maintenir une augmentation très modérée mais nécessaire des taux d'imposition des taxes directes locales, et ceci malgré des dotations de l'État encore en baisse.

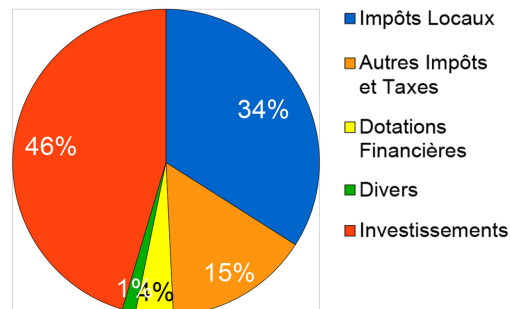
L'augmentation votée pour Montchauvet pour cette année est de 1%.

*Dans un souci d'économie pour la commune, le Maire et les Adjointes nouvellement élues et réélus n'ont pas souhaité voir leurs indemnités augmenter de 50% comme le prévoyait un nouveau décret de revalorisation des indemnités des élus des petites communes rurales.*

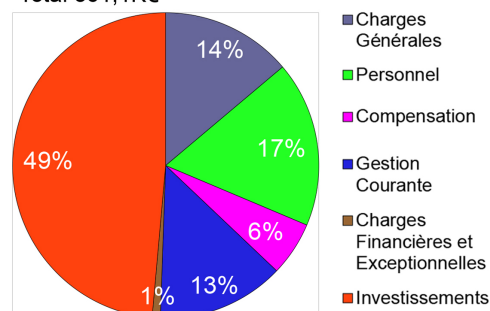
*Cette décision a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal et permet donc une économie d'environ 8 000 € par an pour les finances de la commune, et ceci pour les 6 années du mandat.*

## Montchauvet – Budget CA 2019

Recettes  
Total = 430,2K€

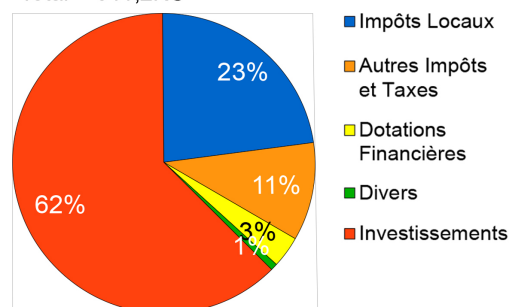


Dépenses  
Total 361,1K€

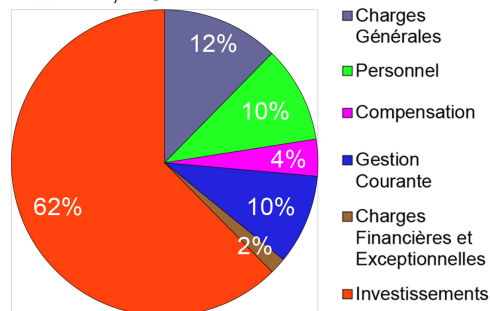


## Montchauvet – Budget BP 2020

Recettes  
Total = 641,2K€



Dépenses  
Total 641,2K€



# Nos enfants à l'école Georges BRUHAT

## Découvrir le SIGEIS

### Les attributions

### La restauration scolaire



Un service de restauration scolaire est proposé par le SIGEIS à l'ensemble des enfants scolarisés. Deux services sont organisés :

- de 11 h 30 à 12 h 30 : toute la maternelle et une classe élémentaire à tour de rôle
- de 12 h 30 à 13 h 20 : les autres classes d'élémentaire

### L'assistance au personnel enseignant

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) accompagnent tout au long de la journée vos enfants en maternelle dans leurs activités.

Ils apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant de votre enfant mais aussi aux surveillantes dans le cadre des activités périscolaires.

### Le périscolaire



### La garderie

La garderie est assurée par des surveillantes expérimentées qui accueillent chaque jour vos enfants le matin entre 7h30 et 8h30 et le soir entre 16h30 et 19h.

### L'étude

Un service d'étude est assuré chaque jour de de 16 h 30 à 17 h 45 (15 mn pour le goûter, 60 mn pour les devoirs).

Cette année ce sont 25 enfants de Montchauvet qui fréquentent l'école primaire Georges BRUHAT de Dammartin.

L'école, qui regroupe les enfants de Flins-Neuve-Eglise, Dammartin-en-Serve et Montchauvet, n'a jamais compté autant d'élèves !

De nombreux chantiers s'annoncent pour Patrick Moreno et Thibaud Catalan, vos élus au Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ensemble des Installations Scolaires (SIGEIS)...

Le premier a été réalisé cet été, avec l'achat et l'installation de nouveaux lits afin d'équiper le dortoir et accueillir les plus petits.

Un second, en cours, concerne la modernisation des services. Un site internet ([www.sigeis.fr](http://www.sigeis.fr)) a déjà été mis en ligne, une adresse mail a été créée pour collecter les inscriptions aux services périscolaires, et faciliter la communication avec parents et personnels de l'école.

Enfin un troisième, bien plus conséquent, est déjà à l'étude. Il s'agit de l'agrandissement de la cantine et la construction de 2 classes ! L'objectif étant d'améliorer l'accueil, la sécurité et le confort des écoliers pendant la pause méridienne, mais aussi de libérer de l'espace pour la garderie qui, construite en 2006, est déjà dépassée par l'afflux de nouveaux écoliers !

A très vite, on espère avec de belles avancées dans ces nombreux projets !

Extrait du site internet : [www.sigeis.fr](http://www.sigeis.fr)



# Nos déchets : Faire avec ... ou Faire sans !

Nos déchets sont pris en charge par le Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'Ouest Yvelines : SIEED-OY. Ce syndicat regroupe 72 communes (dont Montchauvet), pour 75 929 habitants en 2019. Il gère nos déchets verts, recyclables, encombrants, et nos ordures ménagères.

Le SIEED est majoritairement financé par nos impôts, à hauteur de 8 758 860 euros en 2019, soit en moyenne 116 euros par habitant. L'année à venir est importante, elle verra les renégociations des contrats de sous-traitance, une réflexion de fond s'engageant sur la rationalisation de son mode de fonctionnement.

L'orientation nationale veut tendre vers une baisse de production des déchets, encadrée par les lois NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte) de 2015. Principalement :

- \* Lutte contre le gaspillage
- \* Promotion de l'économie circulaire
- \* En 2025 les bio déchets (restes de cuisine...) ne pourront plus être mis dans la poubelle à ordures ménagères.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore...

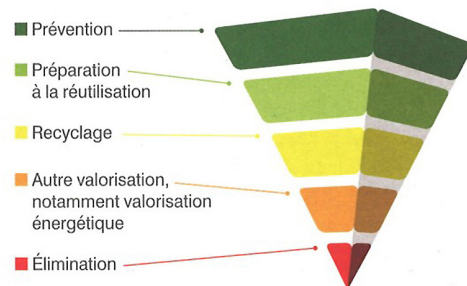
## LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS

... et pour ce qui reste, deux solutions : l'enlèvement ou le dépôt en déchèterie.

L'enlèvement est pris en charge par la société privée SEPUR. Ses agents passent à notre porte les lundis et vendredis. S'il est pratique, il a quand-même un coût: 4.500.000 euros en 2018.

En cas de gros volumes ou de déchets particuliers, le dépôt en déchèterie est indiqué et encouragé ! Celles de Houdan (chemin d'Anet) et de Garancières (29b rue de la gare) nous ouvrent leurs portes.

La directive 2008/98/CE définit une hiérarchie dans la gestion des déchets



*Vous pouvez aller plus loin :*

*Visite virtuelle du centre de tri sur le site internet :  
[jardindugrandmurin.com](http://jardindugrandmurin.com)*

*Toutes ces infos, et bien d'autres : sur le site [sieed.fr](http://sieed.fr)  
Merci au SIEED pour les graphiques et tableaux*



## Les ordures ménagères

sont enlevées, puis traitées par le SIDOMPE au centre de tri et de valorisation de Thiverval-Grignon. Grâce à l'incinération des déchets ménagers et assimilés, l'énergie récupérée :

- Alimenter un réseau urbain de 5500 équivalents logements, desservis en chauffage et eau chaude sanitaire.
- Produire de l'énergie électrique (80 000 MW/h par an) servant soit aux besoins propres de l'usine et du centre de tri, soit revendue pour une distribution sur le réseau public.

## Les déchets recyclables

(emballages et verre) sont enlevés, triés et revendus après transformation. Cette ressource permet de diminuer le montant de nos impôts.

Cependant, il est important de bien trier ce que l'on met dans notre poubelle jaune car la présence de matières interdites ou dangereuses entraîne la destruction de tout le lot collecté ! 23% du tonnage a ainsi été refusé en 2019. En cas de doute : poubelle verte.

## Les déchets verts

sont déposés à la station de compostage de Flacourt. Les sacs biodégradables sont fournis par le SIEED ; leur coût : 318 414 euros en 2018.

Le volume maximum autorisé est 1m<sup>3</sup> par passage (10 sacs). Il est donc conseillé, pour les quantités importantes, de les porter en déchèterie.

Si possible pour les tontes, feuilles et petits déchets, on peut aménager un « coin compostage » dans son jardin ; des composteurs sont aussi disponibles à la déchèterie de Garancières. Vous pourrez ainsi enrichir le sol pour vos prochaines plantations ! Enfin, beaucoup de tondeuses broient herbe et feuilles, dispensant d'un fastidieux ramassage.

Merci de sortir vos sacs de déchets verts et vos poubelles la veille au soir et de les rentrer rapidement après le passage des éboueurs.



Les étiquettes STOP PUB imaginées par les élèves de l'école de Méré sont disponibles au SIEED



## Emballages et papiers à recycler



Uniquement bouteilles et flacons en plastique

Cartons et Briques

Papiers

Retirez les films plastiques

Emballages métalliques



Jetez dans le bac vert



Barquettes plastiques



Sachets plastiques



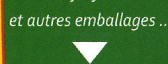
Pots



Polystyrène et autres emballages ...



et autres emballages ...



Un doute ?  
Jetez dans le bac vert  
ou [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)



ECO EMBALLAGES

## Nos encombrants

seront enlevés le 26 novembre. A savoir : Le volume maximum accepté par foyer est de 1m<sup>3</sup>.

Nos encombrants sont classés « déchets polluants » donc surtaxés... trier ce que l'on jette est donc judicieux, et le dépôt en déchèterie en permet l'optimisation.

### Exemples de déchets EXCLUS des déchets encombrants:

Les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine, déchets électriques genre réfrigérateur, machine à laver....etc

## Pour des objets en bon état,

réparables ou réutilisables, des solutions de réemploi sont possibles :

- Ressourcerie « Aptiprix » à Buchelay 01.30.33.06.65 [www.aptima.fr](http://www.aptima.fr)
- Emmaüs à Follainville Dennemont 01.30.92.05.31 [www.emmaus-dennemont.org](http://www.emmaus-dennemont.org)
- « Convoi pour Ouaga » à Dammartin-en-Serve 06 70 80 23 32

- site internet de don : [jedonne.fr](http://jedonne.fr)

Liste non exhaustive qui concourt à limiter nos déchets, promouvoir l'économie circulaire et rendre accessibles à tous les budgets des biens d'équipement, de loisirs... une boucle vertueuse !

# Des Salamandres à Montchauvet



Plusieurs Salamandres tachetées ont été aperçues autour du lavoir. En France métropolitaine, la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) est protégée et répertoriée sur la liste rouge des amphibiens, dans la catégorie de préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).

**Taille :** la salamandre tachetée mesure entre 12 et 17 cm (des individus dépassant 20 cm ont été trouvés).

Avec ses couleurs noire et jaune irrégulières et extrêmement variables, elle ne peut être confondue avec aucune autre espèce. Grosse consommatrice de limaces, elle est totalement inoffensive pour l'homme, sous réserve de ne pas se frotter les yeux après l'avoir touché

**Forme, allure :** les salamandres ont la tête large et le museau arrondi. Les yeux sont bien visibles et saillants. Les glandes parotoïdes sont bien développées de chaque côté de la tête. Les pattes sont assez courtes mais massives. Les doigts sont séparés et non palmés. La queue est un peu plus courte que la longueur du corps. La peau est lisse, non verruqueuse et elle a un aspect luisant.

**Comportement :** la salamandre est une espèce surtout terrestre qui ne s'engage dans les points d'eau que pour la ponte. Elle est active au crépuscule et la nuit, mais se rencontre parfois le jour après une pluie abondante. Bien qu'elle soit dépendante de pièces d'eau pour sa

reproduction, la salamandre nage mal, et se noie lorsqu'elle tombe dans un trou d'eau dont elle ne peut ressortir.

C'est sans doute pour cela que, malheureusement, l'une d'entre elle a été retrouvée morte dans le bassin du lavoir, elle s'est certainement noyée ! Un dispositif sera mis en place pour remédier à cette particularité, dispositif qui profitera certainement à d'autres espèces.

Pour plus d'information voir : <https://www.quelestcetanimal.com/amphibiens-et-reptiles/la-salamandre-tachetee/>

## L'écogeste

La Mobilité éco-responsable fait partie de ces gestes du quotidien qui permettent de préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures. Être éco-mobile, c'est modifier ses habitudes de déplacement afin d'adapter son mode de transport au trajet à effectuer, c'est privilégier l'usage des transports en commun, le train à l'avion, les escaliers plutôt que l'ascenseur. C'est aussi favoriser la marche et le vélo pour rester actif, limiter l'usage de la voiture individuelle ou en partager l'usage.

Et si vous conduisez, nous vous recommandons vivement l'éco-conduite qui consiste à adopter une conduite économique et écologique. En optant pour une conduite plus douce et en entretenant régulièrement votre véhicule, vous pourrez ainsi réduire vos émissions de CO2 ainsi que votre consommation de carburant.

## Réparations des vélos

Afin d'encourager la pratique du vélo par les Français, l'État propose une aide financière de 50 € pour la réparation de vos cycles. Ce Coup de Pouce Vélo s'intègre au dispositif du programme Alvéole, porté en partenariat avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et ROZO. Vous trouverez toutes les informations et inscriptions sur le site internet : [coupdepoucevelo.fr](http://coupdepoucevelo.fr)





## Quand les végétaux débordent ...

L'aspect « verdoyant » et « jardiné » du village de Montchauvet constitue une spécificité propre à la commune, qui contribue à valoriser notre cadre de vie.

Cependant, lorsque la végétation déborde trop sur l'espace public, cela entraîne des problèmes de sécurité (rétrécissement de l'espace de circulation, atteinte à la commodité du passage, visibilité réduite...), des difficultés de gestion, ainsi qu'un surplus d'entretien pour la commune.

Il est important de rappeler que les propriétaires sont assujettis à une servitude d'égavage de leurs végétaux, en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de la voie. Après mise en demeure sans résultat, le Maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'égavage (voire d'abattage s'il y a danger), les frais

afférents aux opérations seront alors mis à la charge des propriétaires négligents.

La coutume et le bon usage, veulent que les habitants de Montchauvet entretiennent régulièrement les plantations installées sur les trottoirs le long de leur propriété, notamment lorsqu'il s'agit d'arbustes ou d'arbres. C'est pourquoi, les plantes vivaces et fleurs annuelles sont préférées pour les plantations de vos trottoirs (voir la délibération communale du 09/07/2016, qui proscriit l'implantation de végétaux persistants sur les espaces publics).

Face à l'abandon de cette pratique par certains résidents, la commune se réserve le droit d'intervenir comme elle le souhaite sur ces végétaux.

Alors, pour embellir notre village, gazons, prairies, fleurs et parterres attendent vos talents de jardiniers !

## Pompes de relevage, dépannage et entretien

Lors des travaux d'assainissement qui ont eu lieu dans la commune en 2015, plusieurs propriétés ont été dotées d'une pompe de relevage.

Nous vous rappelons que ces installations nécessitent un entretien régulier, selon la « notice d'entretien de poste » distribuée par l'installateur lors de la mise en place.

*En cas dysfonctionnement, vous pouvez contacter l'entreprise SVR (groupe SARP Assainissement) au 01 30 46 50 40.*

*L'intervention sera facturée 237 € TTC (déplacement plus 1 heure d'intervention) et 138 € par heure supplémentaire.*

*En fonction des réparations à effectuer, un devis sera établi pour un éventuel changement de pièces.*



*Le village vu depuis la station d'épuration.*

# Les Associations



## Annonces du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes regrette de devoir annuler la soirée Beaujolais du 20 Novembre, les conditions actuelles n'étant pas réunies pour que la soirée se déroule dans le strict respect des règles sanitaires.



Le spectacle de Noël est annulé pour les mêmes raisons.

En remplacement de celui-ci, le Comité organise le 12 Décembre le passage en calèche du Père Noël jusqu'à chez vous, pour offrir aux enfants les cadeaux de la municipalité (suivant l'évolution des conditions sanitaires).

**Nous vous invitons à décorer votre maison pour égayer notre joli village, en mettant une note de joie et d'optimisme en cette période difficile pour tous.**

**Nous comptons sur vos talents de décorateurs pour nous aider à la décoration du village pour la joie des petits et des grands.**



L'année n'a pas été facile pour les événements proposés et organisés par le Comité des fêtes de Montchauvet mais des jours meilleurs sont à venir !

**Rejoignez-nous pour continuer à faire vivre le Comité, apporter de nouvelles idées et diversifier les propositions.**

Les membres du Comité constituent une équipe dynamique, nous avons plaisir à nous retrouver pour préparer et animer le village.

Rejoignez-nous pour :

- ➔ Favoriser les manifestations culturelles, artistiques, sportives en liaison avec d'autres associations,
- ➔ Organiser des réjouissances, fêtes, repas et d'autres manifestations dans la commune ou en collaboration avec les communes avoisinantes,
- ➔ Participer (de manière morale, physique ou matérielle) à l'organisation d'autres manifestations d'associations ou organismes reconnus de la commune.

Retrouvez-nous en janvier pour l'assemblée générale et n'hésitez pas à contacter Laurent

Au 06 81 32 33 05 d'ici là pour toute information.

# Les Associations



Hyper sympathique, détendu, convivial. studieux, appliqué...

Les 10 stagiaires ont déjeuné sur place, « repas tiré du panier », et tous étaient si contents qu'ils ont demandé de recommencer.

Un autre stage est donc prévu fin Janvier 2021.

On vous tiendra au courant.



Les profs...

**Week end de Sculpture  
des 10 et 11 Octobre  
À Montchauvet**

Organisé par Laurence PILO sous la responsabilité des Amis de Montchauvet.

Stage encadré par Robert Boudinet et Nicole Vionnet, de l'AAAP, l'atelier de sculpture de Soindres.

Aperçu des résultats...



Et pour finir...



# Les Associations

Le Jardin du Grand murin



## Les courges à l'honneur au jardin partagé



La récolte des courges a marqué comme chaque année, l'entrée de l'automne au jardin partagé.



Pas de balance apportée, mais à vue d'œil, quelques centaines de kilogrammes de cucurbitacées divers et variés ramassés avant les premières gelées. Nous attendions avec impatience la tenue de la brocante pour tenir notre stand et partager notre production avec les passant.e.s et leur faire admirer nos citrouilles gravées mais la Covid en a décidé autrement....Dommage !



Nous avons donc décidé d'organiser une grosse distribution au sein de l'association le jeudi 15 octobre dernier.

De nombreux adhérent.e.s ont répondu à l'appel et se sont déplacé.e.s en respectant toutes les consignes sanitaires imposées. Malgré les masques, ce fut un bon moment de convivialité et certain.e.s artistes s'en sont ensuite donné.e.s à cœur joie pour préparer Halloween !

### Recette de la Confiture de potiron :

Ingrédients : 1,5 Kg de potiron - 2 oranges - 1 citron - 1,250 g de sucre

Couper la chair en cubes et les agrumes en tranches fines - Ajouter le sucre et laisser macérer 24h  
Dans une bassine à confiture, porter à ébullition et cuire environ 40 mn - Mettre en pots

Pour nous contacter : 06 82 42 77 45 ou 06 70 71 64 47

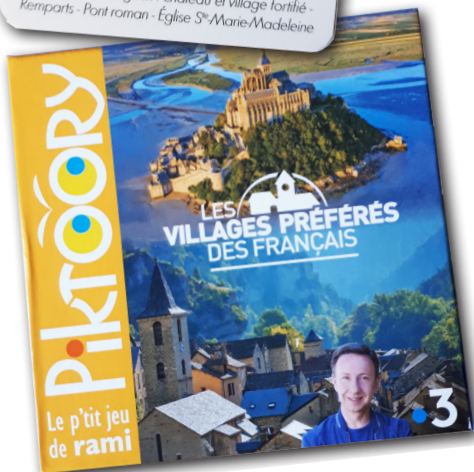
<https://jardindugrandmurin.com>

# Montchauvet au XIX<sup>e</sup> siècle

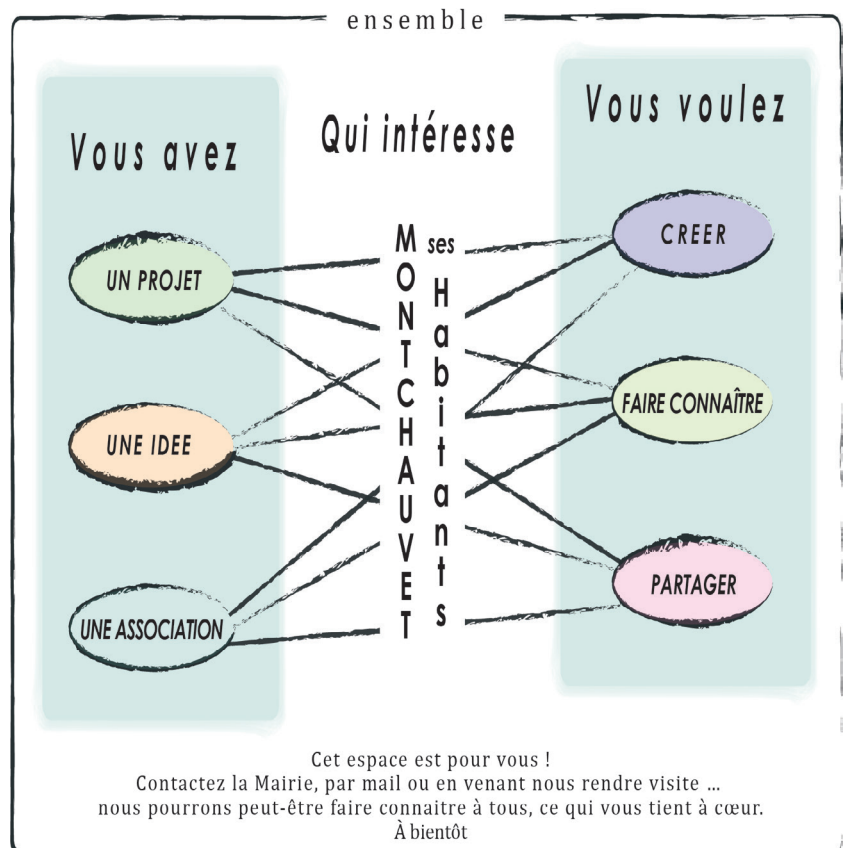


Cette toile a été peinte par Nicolas Henry (de Gray), elle est datée de 1882 (L52 x H31 cm - collection privée)  
Le texte au dos précise : « Vallée de la Vaucouleurs. Vue prise de Montchauvet. Seine & Oise. »

INFO : Dans le coffret « PIKTOORY - Les villages préférés des français », vous trouverez la carte Montchauvet !



## « Le coin des idées »



# Informations Pratiques

## MAIRIE DE MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59  
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :  
Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30  
Samedi 10h30 à 11h30

## CCPH - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Président : Jean-Marie TETART  
22 Porte d'Épernon - BP15  
78550 Maulette  
Tel. 01 30 46 82 80  
Fax. 01 30 46 15 75  
www.cc-payshoudanais.fr

## DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE  
Tel. 01 34 75 52 14  
Permanence à Maule :  
2, route d'Herbeville  
De 15h à 19h du lundi au vendredi  
et de 9h à 13h le samedi,  
jour de présence du député  
Courriel :  
bruno.millienne@assemblée-nationale.fr

## SÉNATEUR

Sophie PRIMAS  
Aubergenville  
Tel. 01 30 90 45 05 ou 88  
Courriel : sophieprimas@orange.fr

## PHARMACIES

DAMMARTIN :  
COPIN-MARZOCCHI  
Tel. 01 30 42 51 17  
de 9h à 12h et 14h30 à 19h  
sauf samedi, fermeture à 18h  
Fermé le lundi matin et le dimanche

SEPTEUIL :  
Tel. 01 30 93 40 24  
Fax. 01 34 97 06 47  
Ouvert tous les jours  
de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30  
sauf samedi, fermeture à 17h30  
Fermé le dimanche.

## URGENCES

MÉDECIN :  
le 15 depuis un poste fixe  
le 112 depuis un portable  
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00  
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00

Urgence GAZ : 0 800 47 33 33  
24h/24 et 7j/7  
Pompiers : le 18  
Police : le 17  
Gendarmerie Septeuil : 01 34 97 28 70

Référent sécurité à Montchauvet :  
Fabrice Orgeas : 06 75 55 15 96

Accueil sans-abris : le 115  
Défenseur des enfants : le 119  
Violences conjugales : le 3919  
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21  
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

## LA POSTE

SEPTEUIL :  
Lundi à vendredi : 9h-12h / 14h30-17h  
Levée du courrier : 16h  
Samedi : 9h-12h  
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :  
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h  
Levée du courrier : 16h  
Samedi: 9h à 12h  
Levée du courrier : 11h30

Plus d'informations :  
Tel: 08 99 10 03 44

## ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 08 10 25 78 10  
Site Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Madame PLANTECOSTE à Houdan  
Tel. 01 30 46 82 00  
reçoit sur rendez-vous  
vient aussi à domicile

## SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines  
78085 Yvelines CEDEX 9  
Tel. 36 46

## PÔLE EMPLOI (ASSEDIC + ANPE)

MANTES LA JOLIE :  
2bis Bld Calmette - Tel. 39 49

## DÉFENSEUR DES DROITS

MANTES LA JOLIE Sous-Préfecture  
Jean-René THIBAUD  
Tel. 01 30 92 22 51  
mercredi de 9h à 15h  
sur rendez-vous

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET  
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01  
Permanence à la Mairie de Houdan le  
vendredi matin

## HÔTEL DES IMPÔTS

MANTES LA JOLIE :  
1 place Jean Moulin  
Tel. 01 34 79 49 00

## TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian  
Tel. 01 30 42 48 20

## FRANCE SERVICES

Lieu unique d'accès à un panier de  
services publics.

THOIRY : 1 place de la Fontaine  
Tel. 01 34 94 77 39

## SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :  
Père Olivier LAROCHE  
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet à 18h30, le samedi,  
veille du troisième dimanche des mois  
de janvier, avril, juillet, octobre.

